

http://www.fo-dgfip-sd.fr/066/ fo.ddfip66@dgfip.finances.gouv.fr



CTL du 31 janvier 2014 - déclaration liminaire

Pour FO DGFIP 66 le Gouvernement poursuit une politique d'austérité et de rigueur dans notre ministère que nous ne pouvons accepter. La démarche stratégique qui se met en œuvre à la DGFIP est le reflet de cette politique d'austérité qui met en péril l'Etat et le service public.

M le Directeur une nouvelle fois nous vous demandons quel est selon vous l'avenir de notre réseau lorsque toutes les réformes prévues dans le cadre de cette démarche sera mise en place ?

Dans le même temps, le président de la République vient d'annoncer 68 milliards d'économies à faire sur les dépenses publiques : 15 milliards dès 2014, 18 milliards en 2015, 18 milliards en 2016 et enfin 17 milliards en 2017. Tous les jours, ce gouvernement comme le précédent diminue un peu plus les droits des citoyens en réduisant le champ de l'action publique !

ces nouvelles restrictions vont aggraver davantage les conditions de vie des agents publics (baisse des rémunérations, diminution des déroulements de carrière et dégradation des conditions de travail avec les suppressions d'effectifs prévisibles).

M le Directeur vous nous proposez aujourd'hui à l'ordre du jour un projet de budget que nous savons dès à présent insincère au regard de la difficulté que vous avez déjà eu à boucler celui de 2013.

Dans le même temps, vous allez nous présenter le Duerp établi dans les unités et services du département qui fait ressortir l'impact sur le moral des agents du contexte général qui règne actuellement.

FORCE OUVRIERE appelle à une reconnaissance du syndrome d'épuisement dit « burn out » au tableau des maladies professionnelles.

FORCE OUVRIERE dénonce depuis de nombreuses années les organisations du travail générées par des critères de rentabilité, des méthodes d'évaluations individuelles des performances, les cadences effrénées, la destruction massive des emplois et les conditions de travail délétères qui portent atteinte à la santé physique et mentale des salariés toutes catégories confondues.



$\underline{http://www.fo\text{-}dgfip\text{-}sd.fr/066/}$



fo.ddfip66@dgfip.finances.gouv.fr

Aujourd'hui pour que la qualité de vie au travail ne reste pas un simple slogan,

que les travaux à venir sur le futur plan santé au travail aillent au-delà d'un simple recueil de bonnes intentions, FORCE OUVRIERE revendique que dans ses travaux de l'année 2014 notre ministère s'empare du sujet des affections psychiques et qu'elles soient enfin reconnues comme maladies professionnelles.

Pour finir nous souhaitons vous remettre à l'appui de cette liminaire la photocopie d'un article paru dans VSD concernant le suicide d'un collègue au ministère qui illustre malheureusement ce que nous ne cessons de dénoncer au quotidien tout ceci dans le silence assourdissant de notre direction générale.